



## Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Vendredi 29 mars 2019

---

### Hervé Saulignac a obtenu des garanties du Président de Région contre la prolifération anarchique des éoliennes

Dans le cadre du SRADDET\* qui devra être soumis au vote dans le courant de l'année 2019, le Conseil Régional se fixe comme objectif d'augmenter d'ici à 2030 l'électricité éolienne de 400%.

Sans remettre en cause la nécessité absolue de promouvoir des énergies alternatives propres, Hervé Saulignac avait interpellé le Président de Région en indiquant que **notre département ne pouvait continuer à supporter seul les objectifs de toute une région qui conduiraient à défigurer l'Ardèche s'ils devaient être mis en œuvre\***.

Dans sa réponse adressée au député, Laurent Wauquiez semble reconnaître l'impact paysager des parcs éoliens et indique vouloir maîtriser la prolifération des installations éoliennes.

**Hervé Saulignac se réjouit de savoir que la Région proposera, suite aux différentes mobilisations citoyennes et à son intervention, d'amender le projet de Schéma régional.** Le Président de Région indique dans son courrier qu'il ajoutera une règle spécifique demandant la « prise en compte des contraintes liées à la protection des paysage et de la biodiversité et l'accord formel de toutes collectivités impactées ».

**L'obtention de l'accord formel des communes en covisibilité des projets éoliens - qui n'était jusqu'alors pas requis dans le projet de Schéma régional, offrira, selon le député, des garanties de nature à enrayer le développement massif et non maîtrisé des installations éoliennes en Ardèche.**

Malgré ces propos qui se veulent rassurants, le député appelle les citoyens à rester vigilants et mobilisés afin que ces engagements soient bien inscrits dans le Schéma régional et soient respectés.

*\*SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.*

*\*Avec 21 parcs produisant 185.4 mégawatts, le département de l'Ardèche est, à ce jour, le plus important contributeur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes produisant à lui seul plus d'un tiers de l'éolien du territoire régional.*